

Pour que la réservation soit définitive il faut impérativement :

Si vous êtes un particulier ou une entreprise :

⇒ Effectuer une demande par courrier en expliquant la manifestation que vous allez effectuer dans cette salle (en indiquant un n° SIRET si vous en possédez un).

Si vous êtes une association :

⇒ Effectuer une demande par courrier en expliquant la manifestation que vous allez effectuer dans cette salle (en indiquant votre n° enregistrement à la sous-préfecture « W. »).

Les papiers à joindre à votre demande sont les suivants :

-Les statuts et le récépissé de la Sous-Préfecture.

-La liste des membres du bureau (nom, adresse et n° tél).

Suite à ces formalités indiquées ci-dessus nous vous

demandons :

⇒ Signer la convention.

⇒ Règlement de la salle à l'ordre de la trésorerie municipale 2 mois avant la location.

⇒ Attestation d'assurance couvrant votre responsabilité civile les jours d'occupation.



SALLE 11

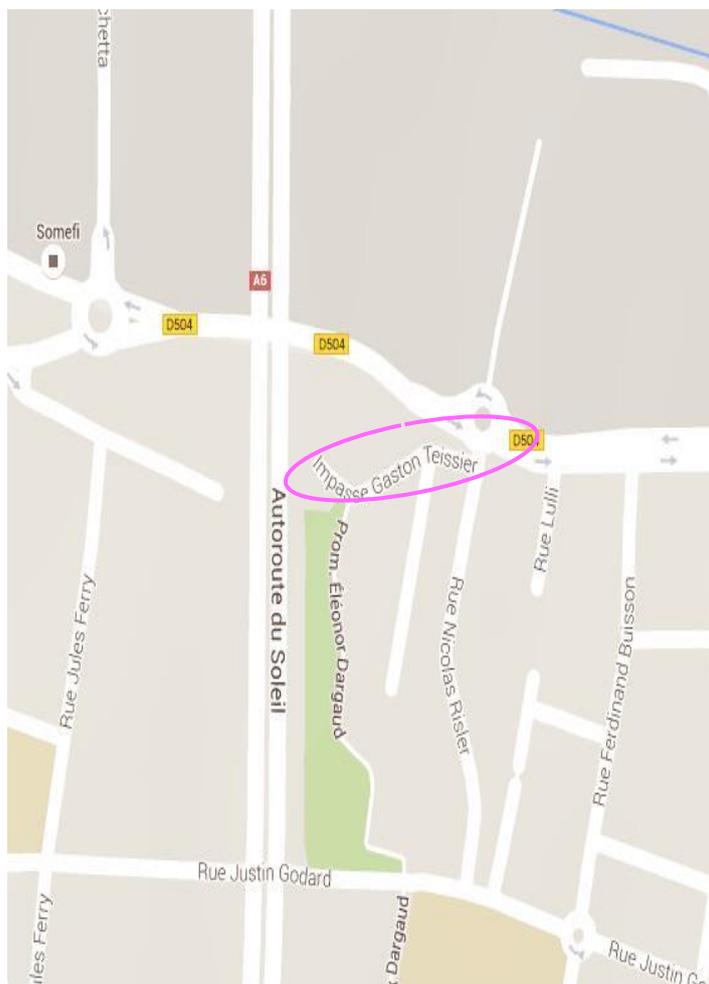
de la Maison des Familles
60 impasse Gaston Tessier
69400 Villefranche sur Saône

Surface de la salle : 53 m²



Cette salle peut accueillir uniquement des manifestations sans musique (réunion, concours de belote...)

Pour réserver la salle, contacter : ☎ 04 74 62 80 80
Edith GAUTHIER, ✉ locationssalles@villefranche.net
Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h à 16h (fermé le mercredi après-midi)



Tarifs du 1^{er} AVRIL au 31 OCTOBRE

Tarifs ETE	4h ou ½ J	1 jour	2 jours	*Participation forfaitaire
Villefranche	35€50	57€	92€50	20€
Hors Villefranche	59€	94€50	154€	30€

Tarifs du 1^{er} NOVEMBRE au 31 MARS

Tarifs HIVER	4h ou ½ J	1 jour	2 jours	*Participation forfaitaire
Villefranche	49€50	67€	114€	20€
Hors Villefranche	64€	105€50	175€50	30€

-2 jours : Tarif week-end (du vendredi après-midi au lundi matin inclus)

-½j ou 1 jour : Tarif pour réunions d'entreprises, régies (jour de semaine : du Lundi au Jeudi inclus)

*Participation forfaitaire pour les associations

Capacité 50 personnes

Nettoyage de la salle à effectuer en fin de location Vitres à nettoyer (si nécessaire), tables et chaises à nettoyer.

10 tables et 55 chaises



1 frigo



Coin toilettes et lavabo



-Les véhicules devront être stationnés uniquement sur les parkings en aucun cas sur le trottoir devant les habitations.

-Les personnes ne doivent pas s'installer sur le parking pour manger, discuter ou écouter de la musique.

Poubelles à vider dans les containers extérieurs.

Les verres devront être déposés par vos soins dans les bennes prévues à cet effet

Non fournie : Les produits d'entretien, papier toilettes et essuie main.

Il est interdit de brancher tous appareils de chauffage électrique (convecteurs, etc...).

Ne pas mettre de bouteilles en verres dans les containers de la Maison des Familles.